



**KPMG S.A.**  
**Siège social**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

*Fonds Commun de Placement*  
*29 HAUSSMANN SELECTION*  
*MONDE*

***Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2019***



**KPMG S.A.**  
**Siège social**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Fonds Commun de Placement** **29 HAUSSMANN SELECTION MONDE**

29, boulevard Haussmann - 75009 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux porteurs de parts,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif 29 HAUSSMANN SELECTION MONDE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

**Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 avril 2020

KPMG S.A.

Pascal Lagand  
Associé

# BILANactif

	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>492 054 538,65</b>	<b>368 363 451,20</b>
• <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	427 588 287,30	335 206 425,12
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	8 749 551,78	1 574 663,84
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS</b>		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	55 716 699,57	31 582 362,24
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>36 724 976,40</b>	<b>520 040,52</b>
Opérations de change à terme de devises	36 036 781,54	-
Autres	688 194,86	520 040,52
<b>Comptes financiers</b>	<b>77 849 685,18</b>	<b>62 682 271,63</b>
Liquidités	77 849 685,18	62 682 271,63
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>606 629 200,23</b>	<b>431 565 763,35</b>

# BILAN passif

	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	530 535 070,54	417 717 413,11
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	22 453 897,38	8 931 671,47
• Résultat de l'exercice	-288 686,79	-69 083,10
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>552 700 281,13</b>	<b>426 580 001,48</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>36 574 418,67</b>	<b>3 030 920,29</b>
Opérations de change à terme de devises	35 634 743,88	-
Autres	939 674,79	3 030 920,29
<b>Comptes financiers</b>	<b>17 354 500,43</b>	<b>1 954 841,58</b>
Concours bancaires courants	17 354 500,43	1 954 841,58
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>606 629 200,23</b>	<b>431 565 763,35</b>

# HORS-bilan

31.12.2019

31.12.2018

Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

# COMPTE de résultat

	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	57 931,03	193 108,52
• Produits sur actions et valeurs assimilées	8 393 365,66	7 605 667,82
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	73 125,00	187 875,00
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>8 524 421,69</b>	<b>7 986 651,34</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-416 183,41	-147 014,01
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-416 183,41</b>	<b>-147 014,01</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>8 108 238,28</b>	<b>7 839 637,33</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-8 624 546,05	-7 888 316,31
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-516 307,77</b>	<b>-48 678,98</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	227 620,98	-20 404,12
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>-288 686,79</b>	<b>-69 083,10</b>



# 1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

## Règles d'évaluation des actifs

Les actions, obligations et valeurs assimilées de la zone euro sont valorisées sur la base des cours de clôture.

Les actions, obligations et valeurs assimilées hors zone euro sont valorisées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change à Paris le jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation par le gérant. Ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes de la zone euro sont évaluées au cours de compensation.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone euro sont évaluées au cours de clôture du jour.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes et conditionnels hors zone euro sont évaluées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change du jour.

Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés, qui font l'objet de transactions significatives, sont évalués par application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, en l'absence de sensibilité particulière, les titres de créances d'une durée de vie résiduelle inférieure à 3 mois sont évalués selon une méthode linéaire.

Les titres reçus en pension sont inscrits en compte à leur date d'acquisition, pour la valeur fixée au contrat. Pendant la durée de détention des titres, ils sont maintenus à cette valeur augmentée des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont sortis du portefeuille au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan, permettant une évaluation boursière des titres. La dette représentative des titres donnés en pension est affectée au passif du bilan à la valeur fixée au contrat augmentée des intérêts courus à payer.

Les titres empruntés sont évalués à leur valeur boursière. La dette représentative des titres empruntés est également évaluée à la valeur boursière augmentée des intérêts courus de l'emprunt.

Les titres prêtés sont sortis du portefeuille au jour du prêt, et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan pour leur valeur de marché, augmentée des intérêts courus du prêt.

Les contrats d'échange de taux d'intérêts, de devises et corridors sont valorisés à leur valeur de marché par une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. Cette valorisation peut être corrigée du risque de signature. Les intérêts des contrats d'échange de taux et de devises d'une durée inférieure ou égale à 3 mois, sont linéarisés sur la durée restante à courir selon une méthode linéaire.

Les créances, dettes et disponibilités libellées en devises sont réévaluées aux taux de change du jour connus à Paris.

Les dépôts à terme rémunérés sont évalués sur la base des caractéristiques de l'opération définies lors de la négociation.

Les options sur différence de taux CAP, FLOOR ou COLLAR sont valorisées selon une méthode actuarielle. Dans le cas d'options d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois, les primes payées ou reçues sont lissées sur la durée restante à courir.

## Méthode de comptabilisation

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

La commission de gestion est calculée quotidiennement sur la base de l'actif net incluant les parts ou actions d'OPCVM ou FIA en portefeuille.

Le cas échéant, les frais fixes sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré au paiement effectif des frais.

## Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

## Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion, et les taxes diverses.

<b>PARTS C : Frais facturés au FCP</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux, barème (TTC)</b>
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	2% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net OPCVM inclus	4% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	<b>Actions</b> 0.70% maximum du montant de la transaction. <b>Obligations</b> 0.30% maximum du montant de la transaction. <b>Futures/options</b> Montant maximum de 25 par contrat
Commission de sur-performance	Actif net	<b>Néant</b>

## Prestataire percevant des commissions de mouvement

La société de gestion.

### Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion distingue dans son approche les intermédiaires financiers assurant l'exécution des ordres d'une part, et d'autre part les intermédiaires assurant la fourniture des prestations de recherche..

Les intermédiaires financiers assurant la prestation d'exécution sont sélectionnés sur la base de critères, dont :

- la qualité d'exécution,
- la qualité des informations (marchés et suivi des ordres),
- la capacité à identifier les sources de liquidité,

- la qualité des circuits (interfacage des outils),
- le dénouement des opérations.

Les intermédiaires assurant une prestation de recherche sont évalués sur la base de critères dont :

- la qualité et l'étendue de la recherche, les idées,
- la qualité des contacts,
- l'accès au management des sociétés.

Les intermédiaires concernés font l'objet d'une évaluation périodique.

SG 29 Haussmann établit annuellement un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation conformément aux articles 314-81 et 314-82 du RGAMF.

#### **Devise de comptabilité**

La comptabilité de l'Opc est effectuée en euro.

#### **Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

#### **Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

#### **Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application**

Néant.

#### **Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

#### **Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts**

##### **Parts C**

Capitalisation intégrale des sommes distribuables (résultat net et plus values nettes réalisées).

##### **Parts I**

Capitalisation intégrale des sommes distribuables (résultat net et plus values nettes réalisées).



# 2 évolutionactif net

Devise	31.12.2019	31.12.2018
	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>426 580 001,48</b>	<b>456 548 840,83</b>
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	121 283 442,54	98 319 357,85
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-94 745 583,62	-92 916 060,54
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	46 530 506,04	29 723 728,11
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-19 955 510,32	-9 712 568,11
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-969 277,40	-
Frais de transaction	-6 297 855,77	-3 998 452,63
Différences de change	4 329 443,70	5 084 775,58
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	76 461 422,25	-56 420 940,63
- Différence d'estimation exercice N	60 962 332,48	-15 499 089,77
- Différence d'estimation exercice N-1	-15 499 089,77	40 921 850,86
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-516 307,77	-48 678,98
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>552 700 281,13</b>	<b>426 580 001,48</b>

# 3 compléments d'information

## 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### 3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	8 749 551,78	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## 3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

## 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	8 749 551,78	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	77 849 685,18
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	17 354 500,43
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	8 749 551,78
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	77 849 685,18	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	17 354 500,43	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

**3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan**

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	JPY	CHF	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	197 402 316,25	43 915 083,24	25 980 738,28	40 587 249,53
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	13 291 759,47	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	161 354,12	319 405,72	-	91 461,62
Comptes financiers	2 816 904,53	-	2 418 603,74	854 085,67
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	35 634 743,88	-	-	-
Comptes financiers	-	15 137 249,34	-	2 217 251,09
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

**3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature**

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>	<b>36 724 976,40</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	36 036 781,54
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Coupons a recevoir	572 221,46
SR à recevoir	115 973,40
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
<b>Dettes</b>	<b>36 574 418,67</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	35 634 743,88
Autres Dettes :	
Frais provisionnes	833 833,61
Rachat à payer	105 841,18
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

**3.6. Capitaux propres**

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre de parts	Souscriptions		Rachats	
		Montant	Nombre de parts	Montant	Montant
PARTS CAPITALISABLE / FR0007050570	33 032,459	72 594 595,95	32 255,394	71 101 920,88	
PART I / FR0013294170	44 520,467	48 688 846,59	22 526,49	23 643 662,74	
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant	
PARTS CAPITALISABLE / FR0007050570		3 661,34		-	
PART I / FR0013294170		-		-	
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant	
PARTS CAPITALISABLE / FR0007050570		3 661,34		-	
PART I / FR0013294170		-		-	
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant	
PARTS CAPITALISABLE / FR0007050570		-		-	
PART I / FR0013294170		-		-	



**3.7. Frais de gestion**

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie de part :	
PARTS CAPITALISABLE / FR0007050570	<b>1,80</b>
PART I / FR0013294170	<b>0,90</b>
<b>Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice</b>	<b>Montant</b>
Catégorie de part :	
PARTS CAPITALISABLE / FR0007050570	-
PART I / FR0013294170	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	<b>729,14</b>
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

**3.8. Engagements reçus et donnés**

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....néant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....néant

**3.9. Autres informations**

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc **9 916 740,00**

- autres instruments financiers -

**3.10. Tableau d'affectation du résultat** *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	31.12.2019	31.12.2018
<b>Affectation du résultat</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-288 686,79	-69 083,10
<b>Total</b>	<b>-288 686,79</b>	<b>-69 083,10</b>

PARTS CAPITALISABLE / FR0007050570	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-652 808,69	-261 298,23
<b>Total</b>	<b>-652 808,69</b>	<b>-261 298,23</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

PART I / FR0013294170	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	364 121,90	192 215,13
<b>Total</b>	<b>364 121,90</b>	<b>192 215,13</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

**3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes***(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2019	31.12.2018
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	22 453 897,38	8 931 671,47
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>22 453 897,38</b>	<b>8 931 671,47</b>

PARTS CAPITALISABLE / FR0007050570	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	20 341 089,77	8 486 608,69
<b>Total</b>	<b>20 341 089,77</b>	<b>8 486 608,69</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART I / FR0013294170	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	2 112 807,61	445 062,78
<b>Total</b>	<b>2 112 807,61</b>	<b>445 062,78</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

**3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices**

Date de création du Fonds : 20 octobre 2000

Devise					
EUR	<b>31.12.2019</b>	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015
<b>Actif net</b>	<b>552 700 281,13</b>	426 580 001,48	456 548 840,83	416 393 187,72	406 837 718,03

PARTS CAPITALISABLE / FR0007050570	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>31.12.2019</b>	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>210 875,586</b>	210 098,521	204 412,881	215 407,34	218 302,303
<b>Valeur liquidative</b>	<b>2 373,28</b>	1 928,73	2 086,24	1 933,05	1 863,64
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>93,36</b>	39,14	150,48	-33,14	196,12

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART I / FR0013294170	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>31.12.2019</b>	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>44 670</b>	22 676,023	29 810	-	-
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1 169,29</b>	941,75	1 009,48	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>55,44</b>	28,10	4,02	-	-

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

# 4 inventaire au 31.12.2019

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
US0028241000	ABBOTT LABORATORIES	PROPRE	180 000,00	13 928 552,34	USD	2,52
FR0010340141	ADP	PROPRE	65 000,00	11 446 500,00	EUR	2,07
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	90 000,00	11 358 000,00	EUR	2,06
US02079K1079	ALPHABET INC SHS C	PROPRE	10 000,00	11 911 091,31	USD	2,16
ES0109067019	AMADEUS IT GROUP SA	PROPRE	110 000,00	8 008 000,00	EUR	1,45
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	40 000,00	10 464 142,54	USD	1,89
US0404131064	ARISTA NETWORKS	PROPRE	50 000,00	9 060 133,63	USD	1,64
FR0000120628	AXA	PROPRE	250 000,00	6 277 500,00	EUR	1,14
GB00B02L3W35	BERKELEY GROUP HOLDINGS UNITS	PROPRE	113 993,00	6 536 755,61	GBP	1,18
US09061G1013	BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC	PROPRE	40 000,00	3 012 917,59	USD	0,55
CH0012684657	BOBST GROUP N	PROPRE	8 750,00	453 599,36	CHF	0,08
GB00B0744B38	BUNZL	PROPRE	500 000,00	12 185 047,50	GBP	2,20
IL0010824113	CHECK POINT SOFTWARE TECHNOLOGIES	PROPRE	40 000,00	3 954 031,18	USD	0,72
GB00BJFFLV09	CRODA INTERNATIONAL PLC	PROPRE	140 966,00	8 517 683,60	GBP	1,54
JP3481800005	DAIKIN INDUSTRIES LTD	PROPRE	60 000,00	7 599 126,80	JPY	1,37
US2567461080	DOLLAR TREE INC	PROPRE	50 000,00	4 189 309,58	USD	0,76
US3021301094	EXPEDIT INTL WASH	PROPRE	80 000,00	5 560 445,43	USD	1,01
US30303M1027	FACEBOOK A	PROPRE	60 000,00	10 971 046,77	USD	1,98
US4385161066	HONEYWELL INTERNATIONAL INC	PROPRE	80 000,00	12 614 699,33	USD	2,28
JP3853000002	HORIBA LTD	PROPRE	80 000,00	4 807 042,02	JPY	0,87
JP3143600009	ITOCHU CORP	PROPRE	100 000,00	2 077 668,49	JPY	0,38
US46625H1005	JP MORGAN CHASE & CO	PROPRE	100 000,00	12 418 708,24	USD	2,25
JP3205800000	KAO CORP	PROPRE	110 000,00	8 138 115,56	JPY	1,47
JP3266400005	KUBOTA CORPORATION	PROPRE	500 000,00	7 074 483,74	JPY	1,28
FR0010307819	LEGRAND	PROPRE	110 000,00	7 990 400,00	EUR	1,45



Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	20 000,00	8 284 000,00	EUR	1,50
US5801351017	MC DONALD'S CORP	PROPRE	80 000,00	14 083 563,47	USD	2,55
IE00BTN1Y115	MEDTRONIC PLC	PROPRE	120 000,00	12 128 285,08	USD	2,19
FR0000121261	MICHELIN (CGDE)-SA	PROPRE	100 000,00	10 910 000,00	EUR	1,97
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	80 000,00	11 239 198,22	USD	2,03
JP3651210001	NABTESCO CORP	PROPRE	180 000,00	4 817 698,83	JPY	0,87
CH0038863350	NESTLE SA	PROPRE	100 000,00	9 639 374,43	CHF	1,74
US6516391066	NEWMONT GOLDCORP CORP	PROPRE	300 000,00	11 612 472,16	USD	2,10
FR0000120693	PERNOD RICARD	PROPRE	60 000,00	9 564 000,00	EUR	1,73
CH0012032048	ROCHE HOLDING LTD	PROPRE	55 000,00	15 887 764,49	CHF	2,87
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	100 000,00	12 032 000,00	EUR	2,18
AN8068571086	SCHLUMBERGER LTD	PROPRE	160 000,00	5 730 066,82	USD	1,04
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	130 000,00	11 895 000,00	EUR	2,15
JP3371200001	SHIN-ETSU CHEMICAL CO LTD	PROPRE	10 000,00	988 624,26	JPY	0,18
SG1152882764	SINGAPORE AIRPORT TERMINAL	PROPRE	2 500 000,00	8 381 091,20	SGD	1,52
FR0000121220	SODEXO	PROPRE	30 000,00	3 169 500,00	EUR	0,57
HK0019000162	SWIRE PACIFIC A -H-	PROPRE	600 000,00	4 966 671,62	HKD	0,90
JP3546800008	TERUMO CORP	PROPRE	120 000,00	3 821 696,78	JPY	0,69
FR0000120271	TOTAL	PROPRE	140 000,00	6 888 000,00	EUR	1,25
US8923561067	TRACTOR SUPPLY	PROPRE	110 000,00	9 156 703,79	USD	1,66
JP3637300009	TREND MICRO INC	PROPRE	100 000,00	4 590 626,76	JPY	0,83
US9130171096	UNITED TECHNOLOGIES CORP	PROPRE	100 000,00	13 341 648,11	USD	2,41
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	120 000,00	11 880 000,00	EUR	2,15
US92826C8394	VISA INC-A	PROPRE	70 000,00	11 717 594,65	USD	2,12
US2546871060	WALT DISNEY CO/THE	PROPRE	80 000,00	10 307 706,01	USD	1,86
<b>Total Action</b>				<b>427 588 287,30</b>		<b>77,36</b>
<b>Obligation</b>						
FR0013331949	LA POSTE SA VAR PERP 31/12/2099	PROPRE	8 000 000,00	8 749 551,78	EUR	1,58
<b>Total Obligation</b>				<b>8 749 551,78</b>		<b>1,58</b>
<b>O.P.C.V.M.</b>						
LU1790048364	AXA WORLD FUNDS SICAV GLOBAL INFIATION BONDS REDEX SICAV	PROPRE	100 000,00	9 710 000,00	EUR	1,76

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
LU0252968424	BGF WORLD GOLD D2 CAP USD	PROPRE	400 000,00	13 291 759,47	USD	2,40
LU1373033965	BLACK ROCK GLOBAL FUNDS SICAV - EURO CORPORATE BOND FUND	PROPRE	500 000,00	5 745 000,00	EUR	1,04
FR0010814806	TIKEHAU TAUX VARIABLES A	PROPRE	135 000,00	17 053 200,00	EUR	3,09
FR0013292356	TIKEHAU TAUX VARIABLES FCP	PROPRE	0,001	0,10	EUR	0,00
FR0013228335	29 HAUS EURO RENDT I	PROPRE	9 000,00	9 916 740,00	EUR	1,79
<b>Total O.P.C.V.M.</b>				<b>55 716 699,57</b>		<b>10,08</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>492 054 538,65</b>		<b>89,03</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	0,00	-105 841,18	EUR	-0,02
	BANQUE AUD SGP	PROPRE	0,00	2,98	AUD	0,00
	BANQUE CAD SGP	PROPRE	0,00	30 014,18	CAD	0,01
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	0,00	2 418 603,74	CHF	0,44
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	0,00	0,00	DKK	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	0,00	71 760 091,24	EUR	12,98
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	0,00	462 014,75	GBP	0,08
	BANQUE HKD SGP	PROPRE	0,00	-2 217 137,06	HKD	-0,40
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	0,00	-15 137 249,34	JPY	-2,74
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	0,00	-114,03	NOK	-0,00
	BANQUE PLN SGP	PROPRE	0,00	324,01	PLN	0,00
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	0,00	348 340,54	SEK	0,06
	BANQUE SGD SGP	PROPRE	0,00	13 389,21	SGD	0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	0,00	2 816 904,53	USD	0,51
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	0,00	115 973,40	EUR	0,02
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>60 505 316,97</b>		<b>10,95</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-787 298,77	EUR	-0,14
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-40 666,84	EUR	-0,01
	PRHONOCAC	PROPRE	0,00	-5 868,00	EUR	-0,00
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-833 833,61</b>		<b>-0,15</b>
<b>Total Liquidités</b>				<b>59 671 483,36</b>		<b>10,80</b>

## 29 HAUSSMANN SELECTION MONDE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<b>Coupons</b>						
<b>Action</b>						
GB00B0744B38	BUNZL	ACHLIG	500 000,00	91 461,62	GBP	0,02
JP3853000002	HORIBA LTD	ACHLIG	80 000,00	44 429,40	JPY	0,01
JP3205800000	KAO CORP	ACHLIG	110 000,00	49 635,97	JPY	0,01
JP3266400005	KUBOTA CORPORATION	ACHLIG	500 000,00	65 949,89	JPY	0,01
IE00BTN1Y115	MEDTRONIC PLC	ACHLIG	120 000,00	46 182,63	USD	0,01
JP3651210001	NABTESCO CORP	ACHLIG	180 000,00	46 234,34	JPY	0,01
AN8068571086	SCHLUMBERGER LTD	ACHLIG	160 000,00	71 269,49	USD	0,01
JP3637300009	TREND MICRO INC	ACHLIG	100 000,00	113 156,12	JPY	0,02
US2546871060	WALT DISNEY CO/THE	ACHLIG	80 000,00	43 902,00	USD	0,01
<b>Total Action</b>				<b>572 221,46</b>		<b>0,10</b>
<b>Total Coupons</b>				<b>572 221,46</b>		<b>0,10</b>
<b>Change a terme</b>						
	OACT 200228 EUR/USD	RECU	0,00	36 036 781,54	EUR	6,52
	OACT 200228 EUR/USD	VERSE	0,00	-35 634 743,88	USD	-6,45
<b>Total Change a terme</b>				<b>402 037,66</b>		<b>0,07</b>
<b>Total 29 HAUSSMANN SELECTION MONDE</b>				<b>552 700 281,13</b>		<b>100,00</b>